



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2021**

### **TARIFS DES LOCATIONS AGRICOLES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les tarifs des locations agricoles pour l'année 2021 ont augmenté de 1,09 % par rapport à l'année 2020 suivant l'arrêté ministériel du 12 juillet 2021, paru au journal officiel le 20 juillet. L'indice de référence national 100 de 2009 est passé à 106,48 en 2021.

### **SUBVENTION CLASSE DE NEIGE DE L'ECOLE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande des enseignantes, sollicitant de la commune une aide financière, au titre des projets scolaires exceptionnels pour la réalisation de la classe de neige. Ce séjour se déroulerait du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022 et concernerait les 44 élèves des classes de CE2 et de CM2.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de répondre favorablement à cette demande. Toutefois, il rappelle que la subvention versée en octobre 2019 pour les classes de neige/classe de mer 2020, n'a pu être consommée du fait du contexte sanitaire. Aussi, il propose d'en tenir compte sur le nouveau montant alloué.

### **SUBVENTION TERRAIN DE SPORT COUVERT A ENERGIE POSITIVE**

Suite aux demandes des différents financeurs, des améliorations ont été apportées au projet de construction du terrain de sport couvert à énergie positive. Celles-ci concernent notamment la réalisation de gradins et d'un auvent pour mise à l'ombre de la halle au sport.

Aussi, compte tenu de l'évolution du projet, il convient de réévaluer le montant des honoraires du cabinet d'architecture (sans modification du taux de rémunération) en tenant compte du nouveau montant estimatif des travaux.

### **REALISATION CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES – ETUDES D'OPPORTUNITE ET DE FAISABILITE PAR LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS**

Valoriser les ressources du territoire en développant la production locale d'énergies renouvelables est un engagement fort de la commune de Venoy. Ainsi, l'installation de centrales solaires photovoltaïques sur des parcelles dont elle est propriétaire fait partie des opportunités que la commune souhaite étudier.

Afin d'atteindre les objectifs nationaux en matière de production d'énergie renouvelable, la Communauté de l'Auxerrois souhaite favoriser ce type de projet en finançant la réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité sur les parcelles proposées par ses Communes membres.

Ainsi, la Commune de Venoy souhaite donner mandat à la Communauté de l'Auxerrois pour la réalisation des études susmentionnées sur les parcelles qu'elle souhaiterait équiper de centrales solaires.

### **SUBVENTION AU CENTRE DE LOISIRS « LES MARMOUSETS »**

Suite à la demande de la Présidente du centre de Loisirs « Les marmousets », Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser au Centre de loisirs « les Marmousets », un acompte sur la subvention qui lui sera attribuée lors du vote du Budget Primitif 2022.

### **DISPOSITIF « PETITS DEJEUNERS »**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le gouvernement avait adopté en 2018 un dispositif devant être généralisé à l'ensemble des départements pour la rentrée 2019 et prévoyant la distribution de petits déjeuners pour les enfants de maternelle et de primaire sur le temps périscolaire.,

Interrompu en 2020, suite à la crise sanitaire, le ministère de l'éducation Nationale permet aux communes d'intégrer à nouveau ce dispositif. Un forfait par élève, contribuant à l'achat des denrées alimentaires.